

Rapport annuel 2025



Éditorial

Fort·e·s pour les enfants !

Chères lectrices, chers lecteurs,

Une année décisive pour la protection des enfants

L'inscription de l'éducation sans violence dans le Code civil a marqué un tournant historique. La dernière étape pour la protection des enfants en Suisse a été franchie avec le oui du Conseil des États le 9 septembre. Après plus de quatre décennies d'engagement politique et sociétal de la part de Protection de l'enfance Suisse, les enfants obtiennent enfin la protection si importante pour elles et eux. Gifles, fessées, secousses et violences psychologiques ne seront plus considérées comme des formes légitimes d'éducation, mais bien pour ce qu'elles sont, à savoir de la violence. Ce nouveau cadre juridique renforce la prévention et facilite l'accès aux offres de conseil et d'aide pour les parents et les titulaires de l'autorité parentale.

Cette décision qui fait date a été accompagnée par la dernière phase de notre campagne nationale de prévention « Il y a toujours une alternative à la violence ». Depuis 2018, nous attirons ainsi chaque année l'attention sur les conséquences de la violence dans l'éducation et présentons des alternatives concrètes pour le quotidien de la famille. Bien que l'inscription dans la loi envoie un signal fort, la campagne de sensibilisation qui l'accompagne est essentielle pour obtenir l'effet désiré.

La protection des enfants dans l'espace numérique a constitué pour nous un autre axe prioritaire. Au cours de sa troisième année d'existence, notre service de signalement en ligne clickandstop.ch a enregistré 2618 signalements et demandes concernant des contenus pédocriminels sur Internet. Cela souligne l'urgence de notre engagement à protéger les enfants dans l'espace numérique et à inscrire ce sujet à l'agenda des responsables politiques, du grand public et des milieux spécialisés. Aucun·e enfant ne peut se protéger seul·e. Pour ce faire, Protection de l'enfance Suisse travaille en réseau avec des organisations partenaires, sensibilise les milieux spécialisés et la société, et soutient des interventions politiques.

Dans le même temps, l'élaboration et la mise en œuvre de concepts de protection en collaboration avec des organisations spécialisées ont permis de renforcer la qualité de la protection de l'enfance. Ces concepts créent des structures et des responsabilités claires là où les enfants sont pris en charge et où ils et elles bénéficient d'espaces sûrs. Dans le cadre de formations continues en protection globale de l'enfant, des professionnel·le·s ont acquis des connaissances pratiques afin d'identifier rapidement les risques et d'agir en conséquence.

Le rapport annuel présente les résultats obtenus et illustre l'interaction entre les décisions légales et le travail de prévention en protection de l'enfance.



Yvonne Feri
Présidente du conseil
de fondation,
ancienne conseillère
nationale



Regula Bernhard Hug
Directrice

Protection de l'enfance Suisse est efficace ! Notre engagement en faveur de la protection des enfants en Suisse est reconnu et notre voix est entendue. Nous avons notamment défendu la protection dans le monde numérique, l'éducation sans violence ainsi que la création d'espaces sûrs pour les enfants.

34 000

enfants et adolescent·e·s ont participé à l'un des trois programmes de prévention « Mon corps est à moi ! ». Lors des réunions d'information, nous avons présenté à 6500 parents et titulaires de l'autorité parentale ainsi qu'aux 2600 enseignant·e·s les messages contre la violence sexuelle et les transgressions des limites communiqués par le parcours ou par la grande image. Ce programme de prévention est proposé dans près de 500 écoles.

12 947

professionnel·le·s ont pris connaissance de notre offre lors de congrès, et plus de 1000 professionnel·le·s ont suivi une formation ou assisté à une conférence sur « L'éducation non violente », « La violence sexuelle » ou « Les facteurs de protection et la qualité en protection de l'enfance ». Plus de 50 professionnel·le·s nous ont rejoint·e·s au sein d'un réseau dédié à la protection des enfants.

Plus de 100 fois,

Protection de l'enfance Suisse a défendu les droits des enfants au niveau politique. Pour les cinq sessions, Protection de l'enfance Suisse a formulé 22 recommandations et mené de nombreux échanges avec des parlementaires en faveur des enfants et des adolescent·e·s. Tout en défendant leurs intérêts auprès des commissions parlementaires et des autorités, en moyenne jusqu'à deux fois par mois, nous avons publié dans nos réseaux nos réponses à la consultation sur la réglementation des plateformes (LPCom) auprès de plus de 30 organisations partenaires.

65 millions

de contacts bruts sur les réseaux sociaux ont été touchés par le message « Il y a toujours une alternative à la violence » durant les huit phases de la campagne de 2018 à 2025. Près de 16 millions de contacts nets signifient que chaque personne en Suisse a pu être touchée directement environ deux fois. Près de 300 000 clics et interactions ont été générés sur les publicités durant cette période, et plus de 52 millions de contacts d'affichage ont assuré leur visibilité et leur audience dans toute la Suisse.

Ces chiffres montrent clairement que le message a non seulement été vu, mais qu'il s'est aussi durablement ancré dans l'esprit du public cible. « Avant d'exploser, va prendre l'air » a clôturé notre travail de campagne lié au processus politique de l'éducation non violente. Avec l'atteinte de notre objectif d'inscription dans la loi, notre financement de cette mission désormais nationale prend également fin.

6 fois

par jour, Protection de l'enfance Suisse a fourni des informations par téléphone ou par e-mail concernant des demandes sur la protection de l'enfance dans la vie quotidienne en ligne et hors ligne, effectué de brèves consultations téléphoniques et transmis les demandes aux services spécialisés.

2432

signalements d'URL de contenus pédocriminels ont été communiqués anonymement aux autorités pénales via la plateforme de signalement en ligne clickandstop.ch.



Parcours politique de l'inscription de l'éducation sans violence dans le CC

La modification du Code civil a été déclenchée par la motion 19.4632 « Inscrire l'éducation sans violence dans le CC » de Mme Bulliard-Marbach (Le Centre) adoptée par les deux chambres en 2021/2022. Le Conseil fédéral a ensuite présenté son projet et le message en 2024. En mai 2025, le Conseil national a validé le projet en tant que conseil prioritaire ; le Conseil des États l'a aussi clairement approuvé lors de la session d'automne 2025. La nouvelle disposition légale entrera en vigueur en 2026.

Vous trouverez ici une chronologie détaillant les étapes clés et avec les interventions décisives :

protectionenfance.ch/parcours-politique

Projet « Infractions sexuelles en ligne »

Lutter sans relâche contre la pédocriminalité sur internet

Les médias numériques font partie du quotidien des enfants et des adolescent·e·s. Simultanément, les agressions sexuelles sur Internet progressent. Un·e adolescent·e sur deux a déjà été victime de harcèlement sexuel en ligne, notamment et sur les forums de discussion ou de jeux. Il suffit souvent de quelques secondes avant d'être confronté·e·s à des agressions sexuelles. Les conséquences sont graves et dépassent largement le cadre numérique.

Infractions sexuelles en ligne : les chiffres soulignent la nécessité d'agir

Les chiffres en Suisse sont éloquentes :

- un·e adolescent·e sur deux a déjà été victime de harcèlement sexuel en ligne.
- Sur les forums de discussion ou de jeux, il suffit en moyenne de 90 secondes pour que des enfants soient confronté·e·s à des avances sexuelles.
- Environ 85 % des victimes d'infractions sexuelles en ligne avaient moins de 20 ans.
- Selon les analyses du FMI, la Suisse figurait en 2023 parmi les quatre principaux pays hébergeurs au monde.

Les violences sexuelles envers les enfants sur Internet sont bien réelles. Le service national de signalement clickandstop.ch a enregistré une hausse de 63 % des demandes en 2025 et a transmis 2432 signalements aux autorités pénales ; au cours des trois premières années, on a recensé près de 8000 signalements et demandes ont été

recensés. Ces chiffres montrent que de plus en plus de victimes, de parents et de professionnel·le·s cherchent de l'aide. Une grande partie des signalements concerne les représentations de violences sexuelles envers des enfants (CSAM) dans l'espace numérique. Les expériences recueillies

« Les violences sexuelles envers les enfants et les adolescent·e·s ne doivent pas rester dans l'ombre. Nous sommes tous et toutes parties prenantes de la solution. Signaler et sensibiliser peut protéger des enfants. »

Tamara Parham
Responsable du domaine Communication et partenariats

par le service de signalement mettent en évidence la rapidité de propagation des contenus pédocriminels et la difficulté à la contrer. En l'occurrence, les frontières nationales importent peu. Nous nous engageons à mener collectivement la lutte contre les violences sexuelles numériques. Le succès dépend d'une coopération entre politiques, plateformes et société civile. Aucun·e enfant ne peut se protéger seul·e.

C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de diverses organisations partenaires pour mettre cette campagne en œuvre. Nous menons cette dernière conjointement avec la plateforme nationale « Jeunes et médias » de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC), les corps de la police cantonale et communale, l'Office fédéral de la police (fedpol) et le Réseau national de soutien aux enquêtes dans la lutte contre la criminalité informatique (NEDIK). Nous bénéficions également du partenaire du secteur privé, notamment d'entreprises de télécommunications et de médias. L'efficacité d'une action de prévention nationale passe par une large collaboration.

Le monde politique doit agir

Au niveau politique, nous exigeons une protection contraignante des enfants dans l'espace numérique. Dans nos recommandations au Parlement, nous avons clairement exposé notre position et exigé :

- une réglementation cohérente des plateformes, des fournisseurs de cloud et d'hébergement,
- le comblement des lacunes dans la diffusion de représentations d'abus,
- des obligations claires de diligence pour les fournisseurs de services numériques,
- des paramètres sécurisés et la protection des données par défaut (Safety by Design et Privacy by Default) et



La pédocriminalité sur Internet peut toucher chaque enfant. Protège ce qui est important pour toi !

- l'alignement de la législation suisse sur les normes européennes en matière de protection des enfants dans l'espace numérique.

La prévention commence par la connaissance

Nos formations continues ont permis d'acquérir des connaissances pratiques sur les transgressions des limites sexuelles et sur l'évaluation des mises en danger du bien de l'enfant dans l'espace numérique. Nous aidons les professionnel·le·s de différents domaines à s'orienter et à agir avec assurance pour identifier tôt les enfants victimes de violence et prendre les mesures nécessaires de protection de l'enfance. Plus de 1000 professionnel·le·s ont déjà bénéficié de ces connaissances.

L'éducation sexuelle adaptée à l'âge est un autre facteur de protection essentiel. Des enfants bien informé·e·s sont mieux protégé·e·s contre les violences sexuelles. Depuis octobre, plus de 3000 parents et titulaires de l'autorité parentale ont consulté notre site web educationsexuelle-parents.ch, qui propose un contenu entièrement nouveau pour s'informer sur le développement sexuel et son accompagnement.



Tamara Parham
Responsable du domaine Communication et partenariats

11,1 millions

de vues de la vidéo de la campagne « Pédocriminalité sur Internet » sur les plateformes en ligne.

2,9 millions

de personnes ont vu la vidéo de la campagne ou une publication sur les réseaux sociaux.

5404

clics sur la page protectionenfance.ch/pedocriminalite

63 %

de demandes supplémentaires reçues par le service de signalement clickandstop.ch.



Formation continue pour les professionnel·le·s « Actes de transgression des limites sexuelles et mises en danger de l'enfant dans le monde numérique »

Avec notre formation sur les actes de transgression des limites sexuelles et les mises en danger de l'enfant dans le monde numérique, nous avons pu atteindre et former concrètement une centaine de professionnel·le·s au cours de l'exercice. Nous avons mis à jour des connaissances sur les risques numériques, renforcé l'assurance dans la gestion des soupçons et aidé les professionnel·le·s à repérer au plus tôt les signaux d'alerte et à réagir de manière appropriée. Elle s'appuie sur le guide « Transgression des limites sexuelles et mise en danger sexuelle de l'enfant dans le monde numérique », élaboré avec la Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest.

protectionenfance.ch/transgression-des-limites-sexuelles-numerique

7 fois

en moyenne, tel est le taux de réception de notre message de prévention « Il y a toujours une alternative à la violence » en Suisse.

Projet « Éducation sans violence »

Enfin ! Une étape importante pour les enfants en Suisse.

Le 9 septembre 2025 marque un tournant historique pour la protection de l'enfant en Suisse. L'inscription de l'éducation sans violence dans le Code civil établit clairement que la violence n'a pas sa place dans l'éducation. Notre engagement de longue date accompagné d'un travail de prévention, de campagnes et d'un travail de persuasion politique aboutit à un signal fort en faveur des droits de l'enfant.

Un engagement de longue date mené à bien

Depuis le 9 septembre 2025, il est clair que, après plus de 40 ans d'engagement politique et sociétal, les enfants de Suisse bénéficient enfin d'une protection, si importante pour elles et eux. Avec l'inscription de l'éducation sans violence dans le Code civil (CC), à partir de 2026, gifles, coups ou humiliations verbales répétées ne seront plus considérés comme des méthodes éducatives acceptables mais comme de la violence. C'est un signal fort pour soutenir les enfants et les parents ainsi qu'un grand succès pour Protection de l'enfance Suisse. C'est en même temps un changement sociétal qui doit aller de pair avec l'inscription dans la loi. Maintenant plus que jamais, si « l'éducation est une affaire privée, la violence à l'égard des enfants ne l'est pas ! ». Protection de l'enfance Suisse accompagne le changement et propose

des cours pour les parents ainsi que des formations continues pour les professionnel·le·s afin d'encourager son application dans le quotidien des familles et du conseil.

L'engagement politique et sociétal a pris beaucoup de temps

Depuis les premières initiatives politiques au milieu des années 2000, Protection de l'enfance Suisse s'est engagée résolument en ce sens par un travail de prévention auprès des professionnel·le·s, des campagnes de sensibilisation auprès des parents et des titulaires de l'autorité parentale, ainsi que par un lobbying au niveau politique. Dès 2013, Yvonne Feri, présidente du conseil de fondation de Protection de l'enfance Suisse, avait déposé une motion au Parlement pour inscrire cette disposition dans la loi, sans aboutir à l'époque. Seule la motion de Christine Bulliard-Marbach (19.4632) a obtenu la majorité dans les deux chambres. Le oui du Conseil des États le 9 septembre 2025 sur la modification du Code civil a marqué l'aboutissement d'un long débat politique et, en même temps, le coup d'envoi d'une nouvelle conscience dans la société.

Comment fonctionne l'éducation non violente ?

Avec l'inscription dans la loi, une étape décisive a été franchie. Mais l'éducation non violente requiert plus qu'une loi. Elle a besoin d'informations, d'accompagnement et d'un soutien concret dans le quotidien des familles. Protection de l'enfance Suisse y répond avec de nouvelles offres pour les parents, titulaires de l'autorité parentale et professionnel·le·s. Des programmes tels que « Condensé d'éducation sans violence – grandir ensemble » et les soirées d'information des parents renforcent la capacité à agir avec assurance et montrent comment accompagner concrètement

Même quand tu sens que tu vas exploser, il y a toujours une alternative à la violence.

« Depuis des décennies, nous plaçons au niveau politique pour l'inscription de l'éducation sans violence dans la loi. Le moment est enfin arrivé. C'est un signal fort pour soutenir les enfants et leurs parents, et donc un grand succès pour Protection de l'enfance Suisse. »

Nadine Aebischer
Responsable du domaine Politique et Affaires publiques

les enfants avec respect et sans violence. L'éducation non violente est alors non seulement inscrite dans la loi, mais aussi concrètement applicable.

Même quand tu sens que tu vas exploser, il y a toujours une alternative à la violence

Pour soutenir le processus politique, Protection de l'enfance Suisse a lancé une campagne nationale de prévention et de sensibilisation. En 2018, la campagne « Il y a toujours une alternative à la violence » a été lancée. Chaque année, la campagne a montré des alternatives à la violence dans des situations éducatives du quotidien. Les messages ont encouragé les parents à résoudre les conflits sans violence.

La dernière campagne nationale « Avant d'exploser, va prendre l'air ! » met un terme à cet engagement annuel. Avec l'inscription de l'éducation sans violence dans le CC, la responsabilité du travail national de prévention et de sensibilisation incombera à l'État. Protection de l'enfance Suisse continuera néanmoins à proposer des offres pratiques aux parents et aux professionnel·le·s dans le but de renforcer l'éducation sans violence au quotidien.





Nadine Aebischer
Responsable du domaine Politique et Affaires publiques

Retour sur huit années de travail de campagne

2018 | La perspective des enfants La campagne débute par le point de vue des enfants. Les films et les supports montrent, du point de vue des enfants, comment la violence est vécue et quels sont leurs besoins. Nos alternatives : « Maman, compte jusqu'à dix » ou « Papa, va faire un petit tour dehors ».

2019 | La perspective des parents et des grands-parents Des parents et des grands-parents racontent leur quotidien. Le message indique clairement que la violence naît souvent d'un sentiment de dépassement et que d'autres solutions sont possibles. Nos alternatives : « Quand je ne supporte plus les gosses, je commence par respirer à fond » ou « Quand je perds patience avec les enfants, je vais me promener ».

2020 | La perspective des peluches Les peluches interviennent comme témoins silencieux. Elles illustrent symboliquement ce que les enfants vivent au quotidien et comment les situations peuvent évoluer sans violence. Notre message : « Chaque jour, des peluches sont témoins de violences envers des enfants. Les peluches ne peuvent rien faire. Vous, si. »

2021 | Emmo Lancement d'Emmo, la voix des enfants. Le petit monstre en peluche aide à identifier rapidement les situations à forte charge émotionnelle. Notre message : « Emmo montre les sentiments. C'est fort. Les parents peuvent le faire aussi : tous les sentiments sont autorisés, mais pas tous les actes. »

2022 | Faits et chiffres avec Emmo La campagne associe Emmo aux résultats scientifiques d'une étude sur les comportements punitifs des parents en Suisse. Elle permet de diffuser des connaissances étayées. Notre message : « 30% des parents font mal à leurs enfants » ou « Près de 50% des enfants subissent des violences à la maison ».

2023 | Emmo et les émotions L'accent est mis sur les émotions et comment les parents et les titulaires de l'autorité parentale peuvent les gérer plus consciemment pour qu'elles ne dégénèrent pas en violence. Notre alternative : « Emmo apporte son soutien avant que la situation ne s'aggrave. Il y a toujours une alternative à la violence. »

2024 | La violence psychologique peut détruire le monde des enfants Ce sujet met en évidence que la violence psychologique ne laisse aucune trace visible, mais a des conséquences profondes. Notre message : « Ce que tu peux être décevant ! » Est-ce de la violence psychologique ? Sur protectionenfance.ch/violence-psychologique, nous apportons des réponses.

2025 | « Avant d'exploser, va prendre l'air ! » La phase finale présente des alternatives concrètes pour faire face au stress du quotidien. S'accorder une petite pause ou respirer un bon coup peut aider à désamorcer les conflits sans violence. Notre alternative : « Avant d'exploser, va prendre l'air ! »



Projet « Facteurs / Concepts de protection »

Des espaces sûrs pour les enfants et les jeunes

La moitié des personnes résidant dans des maisons d'accueil pour femmes sont des enfants qui ont besoin d'espaces sûrs. Sur mandat de l'organisation faîtière des maisons d'accueil pour femmes en Suisse et au Liechtenstein (DAO), nous avons élaboré un concept de protection mis en œuvre dans les différentes maisons d'accueil. La protection nécessite des structures fiables et un personnel bien préparé, notamment dans les domaines de l'accueil et des loisirs.

Protection efficace des enfants – Intégration systématique de la responsabilité

Les enfants qui arrivent dans des maisons d'accueil pour femmes avec leur mère sont dans une situation exceptionnelle et ont besoin d'un environnement sûr où se stabiliser, trouver soutien et protection. Protection de l'enfance Suisse accompagne l'organisation faîtière des maisons d'accueil pour femmes en Suisse et au Liechtenstein (DAO) dans la mise en place d'un concept de protection uniforme de l'enfance.

Le principal résultat de ce mandat est la charte « Enfants hébergés en maison d'accueil pour femmes », issue du concept de protection. Elle crée en premier lieu un cadre commun et contraignant pour toutes les maisons d'accueil concernées. La charte énonce la nécessité de protéger les enfants de la violence, de respecter leur vie privée et d'accorder une place centrale à leur sécurité physique et émotionnelle. Elle instaure une approche sensible aux traumatismes et favorise la stabilité et la normalité dans le quotidien des enfants.

« Les transgressions des limites résultent rarement d'une intention malveillante mais souvent d'un manque de repères, de règles ou de sensibilisation. Par conséquent, une protection efficace de l'enfance protège non seulement les enfants et les adolescent-e-s, mais aussi les coaches, le personnel encadrant, les bénévoles et les clubs. »

Jacqueline Sidler
Responsable du domaine Programmes de prévention

Cette base a servi à définir des normes de qualité uniformes. Celles-ci régissent les compétences, les procédures et les voies de recours, et fournissent au personnel des directives claires sur la gestion des cas de mise en danger du bien de l'enfant et de transgression des limites, y compris dans l'espace numérique.

La charte a valeur contractuelle pour toutes les maisons d'accueil pour femmes en Suisse. Un suivi régulier et des formations continues ciblées veillent à maintenir l'efficacité de la protection des enfants.

Protection aussi dans le domaine des loisirs

Les enfants passent une grande partie de leur quotidien dans des structures d'accueil et des institutions, ainsi que dans des associations. Celles-ci ont une responsabilité particulière. En l'absence de règles, de responsabilités et de procédures claires, la gestion des transgressions des limites reste floue. La protection n'est pas fortuite, elle résulte de décisions réfléchies et de normes contraignantes. Nous les avons élaborées en collaboration avec Fédération suisse des animatrices et animateurs de groupes de jeux (FSAJ). Les groupes de jeux accompagnent une grande partie des enfants d'âge préscolaire – selon les estimations, jusqu'à 65 % des enfants fréquentent régulièrement un groupe de jeux avant leur entrée à l'école. Dans ce contexte aussi, la protection des enfants est primordiale. Là où la prise en charge commence tôt et où la confiance est essentielle.

Fair-play pour la protection de l'enfant – dans le football aussi

La Suisse compte environ 1000 clubs de football réunissant jusqu'à 220 000 joueuses et joueurs actifs. Une grande partie de leur temps libre se passe à jouer au foot. Les juniors pratiquent le sport d'élite et le sport populaire, s'entraînent, participent à des camps de football et à de



Assurer la protection là où les enfants et les adolescent-e-s en ont particulièrement besoin. Les concepts de protection fournissent des structures et des orientations dans les domaines de l'accueil et des loisirs.

nombreux matchs, sans oublier leurs activités dans l'espace numérique. Un large éventail de responsabilités pour l'Association Suisse de Football, avec ses clubs, ses ligues et la fédération. Un concept de protection vise à améliorer la protection des enfants et des adolescent-e-s dans le football. Protection de l'enfance Suisse travaille en collaboration avec la Swiss Football League à une position commune en vue d'élaborer un concept de protection pour le football en Suisse. Le projet d'une durée de deux ans fournira des structures, des conseils et un soutien aux clubs. La Swiss Football League poursuit l'objectif de garantir aux enfants et aux jeunes des espaces de développement sûrs, stimulants et respectueux dans le football. Nous soutenons la SFL dans cette démarche.

Un impératif politique : des mesures de protection contraignantes

Protection de l'enfance Suisse a expressément soutenu la motion « Stratégies de protection pour la prévention des abus dans les organisations travaillant avec des enfants et des jeunes ». Nous nous engageons pour que les concepts de protection deviennent obligatoires, et non plus sur la base du volontariat. Transformer la motion en mandat d'examen n'était pas une option pour Protection de l'enfance Suisse. Nous estimons que seules des stratégies de protection contraignantes garantissent la responsabilisation des organisations ainsi que la protection effective des enfants contre la violence. Une protection efficace de l'enfant requiert des normes minimales claires et des mesures concrètes.



Jacqueline Sidler
Jacqueline Sidler
Responsable du domaine
Programmes de prévention

19 947

professionnel-le-s nous ont rencontré-e-s lors de conférences ou de congrès pour en savoir plus sur la protection de l'enfance.

1 000

professionnel-le-s ont suivi une formation ou assisté à une conférence pour mieux protéger les enfants contre la violence.



Charte « Enfants hébergés en maison d'accueil pour femmes »

En collaboration avec l'organisation DAO, Protection de l'enfance Suisse a élaboré un concept afin d'assurer aux enfants un environnement sûr où trouver protection et stabilité dans des maisons d'accueil pour femmes. La charte définit des principes et des normes de qualité dans les rapports avec les enfants. Les outils de travail élaborés conjointement facilitent l'application progressive des normes définies dans les maisons d'accueil pour femmes. Lire la charte ici :

www.frauenhaeuser.ch/sites/default/files/2025-05/DAO_Kinderpaper_f_druck.pdf

Protection de l'enfance Suisse en chiffres

Bilan au 31.12.2025 en CHF

Actifs	2025	2024
Liquidités	5 973 691	4 605 797
Créances (livraisons et prestations)	78 301	115 551
Autres créances à court terme	195 040	206 970
Stocks	143 114	170 932
Compte de régularisation actifs	140 826	126 686
Actifs circulants	6 530 972	5 225 936
Immobilisations corporelles	59 581	48 047
Immobilisations incorporelles	20 000	27 500
Placements financiers	37 652 313	41 158 918
Actifs immobilisés	37 731 894	41 234 465
ACTIFS	44 262 866	46 460 401
Passifs		
Obligations à court terme	125 226	150 320
Compte de régularisation passifs	119 865	103 270
Capitaux étrangers à court terme	245 091	253 590
Capital des fonds	523 828	521 946
Fonds propres	50 000	50 000
Capital lié	43 443 947	45 634 865
Capital propre – Capital de l'organisation	43 493 947	45 684 865
PASSIFS	44 262 866	46 460 401



Remarques concernant les comptes annuels

La présentation des comptes de Protection de l'enfance Suisse est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP FER 21.

La révision des comptes est effectuée par Balmer-Etienne AG.

Compte d'exploitation 2025 en CHF

	2025	2024
Recettes de source privée	310 583	178 055
Recettes pouvoirs publics et institutions	62 680	105 496
Recettes issues de la vente	86 395	231 597
Recettes issues de prestations	129 627	95 933
Autres recettes	5 425	2 947
Variation de stocks	-27 819	-14 227
Recettes d'exploitation	566 891	599 801
Dépenses directes occasionnées par les projets	-1 289 620	-1 236 422
Charges de personnel	-2 523 929	-2 433 645
Autres charges	-685 131	-754 632
Amortissements	-36 804	-27 417
Charges liées au fonctionnement	-4 535 484	-4 452 116
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	-3 968 593	-3 852 315
Charges financières	-2 200 791	-1 745 043
Recettes financières	3 889 724	4 704 118
Résultat financier	1 688 933	2 959 075
RÉSULTAT ORDINAIRE	-2 279 660	-893 240
Revenus extraordinaires	90 624	30 835
Charges extraordinaires	0	0
Résultat extraordinaire	90 624	30 835
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT MUTATION DES FONDS	-2 189 036	-862 405
Affectation capital des fonds	-2 803	-5 004
Utilisation capital des fonds	921	4 944
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT MUTATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	-2 190 918	-862 465
Utilisation du résultat		
Affectation du capital de l'organisation	2 190 918	862 465
RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS MUTATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION	0	0

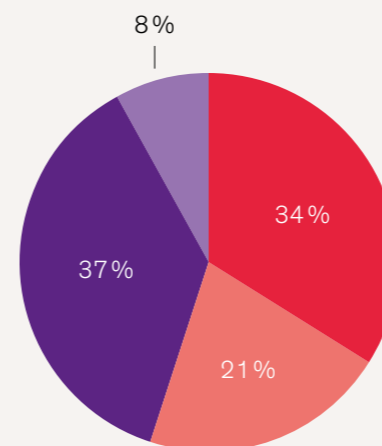
Protection de l'enfance Suisse en chiffres

Afin de partager les coûts et de promouvoir l'échange de connaissances, Protection de l'enfance Suisse collabore de plus en plus avec d'autres organisations dans le cadre de grands projets. Ensemble, nous pouvons aller plus loin et renforcer notre impact. L'évolution des recettes issues des dons montre également que notre travail peut s'appuyer sur

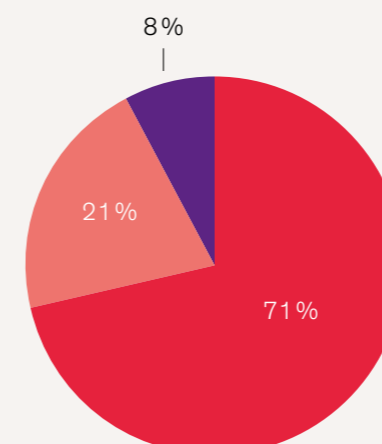
une large base de dons stable, ce qui assure la continuité du soutien. Cela garantit un financement durable pour nos projets importants et nous permet de poursuivre notre engagement à protéger les enfants avec constance et une vision à long terme.



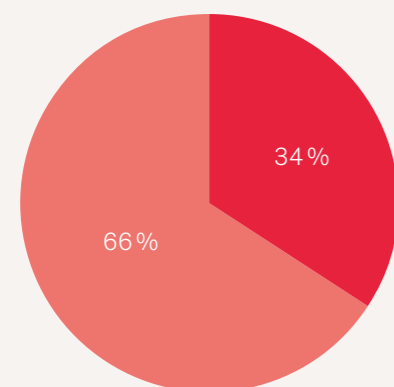
Samuel Eastus
Responsable du domaine Finances,
RH, Services centraux



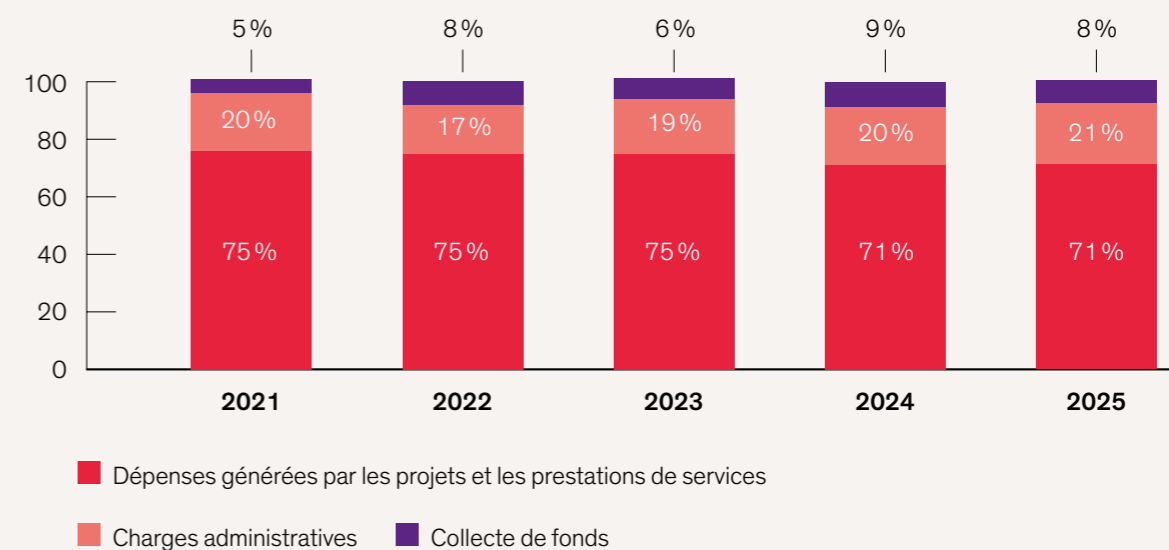
Dépenses générées par les projets par thème	CHF
Protection de l'enfance en général	893 743
Violence sexuelle	571 209
Éducation sans violence	988 614
Protection dans la petite enfance	211 556
Total	2 665 122



Dépenses générées par les projets et les prestations de services par thème	CHF
Dépenses générées par les projets et les prestations de services	3 239 030
Charges administratives	946 083
Collecte de fonds	350 371
Total	4 535 484



Recettes d'exploitation	CHF
Recettes issues des prestations, produits et publications	193 628
Recettes de source privée et institutions	373 263
Total	566 891



Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En qualité d'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité et de bénéficier d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnel·le·s et aux responsables de l'éducation, à des acteurs et actrices politiques, à des organisations publiques et privées, ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collecte de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.

Au sein du secrétariat, 22 collaboratrices et collaborateurs (16,45 équivalents temps plein) s'engagent pour une Suisse favorable aux enfants.

Merci

Ensemble pour la protection des enfants

Notre engagement en faveur des enfants en Suisse n'est possible que grâce à nos donateurs et donatrices. Votre soutien nous permet de développer de nouvelles offres de prévention, de constituer des réseaux avec des milieux spécialisés et de prendre position en politique. Protection de l'enfance Suisse peut, avec des offres de sensibilisation, s'adresser aux parents et aux titulaires de l'autorité parentale pour leur donner des idées pour la vie familiale quotidienne. Merci de vous engager avec nous pour protéger les enfants en Suisse.

Le conseil de fondation

Yvonne Feri (présidente)
Andreas Dvorak (vice-président)
Monika v. Fellenberg
Simone Müller
Beat Reichlin
Marie Schäfer
Markus Wicki

Le secrétariat

Regula Bernhard Hug
Équipe de Protection de l'enfance Suisse



L'équipe de Protection de l'enfance Suisse, mai 2026

Impressum

Éditeur

Protection de l'enfance Suisse
Schlösslistrasse 9a
3008 Berne
www.kinderschutz.ch/fr

Responsable de la rédaction

Protection de l'enfance Suisse

Conception graphique et réalisation

Brink, www.brink.ch

Photos

Page de couverture : Ruben Ung, www.rubenung.ch
Pages 3, 7, 8, 9, 14, 17 : Protection de l'enfance Suisse
Page 11 : www.istockphoto.com

Relecture et traduction

Stämpfli Communication, www.staempfli.com
Translingua SA, www.translingua.ch/fr/

Impression

Funke Lettershop AG, www.funkelettershop.ch

Édition

200 exemplaires en allemand
150 exemplaires en français
50 exemplaires en italien

Chaque don compte ! protectionenfance.ch/dons

Avec votre don, vous apportez une contribution importante à la protection des enfants en Suisse contre la violence.

♥ Merci de votre soutien



Votre don soutient le travail de Protection de l'enfance Suisse.

Un grand merci

Compte pour les dons PostFinance, 3030 Berne
IBAN : CH41 0900 0000 1628 2331 7
SWIFT : POFICHBEXXX

Don en ligne
protectionenfance.ch/dons



**Protéger les enfants.
Renforcer les enfants.**

**Nous sommes la voix
des enfants en Suisse.**

Protection de l'enfance Suisse
Schlösslistrasse 9a
3008 Berne

+41 58 433 33 99
info@kinderschutz.ch
www.protectionenfance.ch